

DECISION DU PRESIDENT.CA 0056-2018

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers ;
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation ;
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7 ;
Vu les statuts et le r glement int rieur de l'Universit  d'Angers ;
Vu la d lib ration CA021-2016 du 29 f vrier 2016, portant d l gation de comp tences du Conseil d'administration au Pr sident.

Objet de la d cision Demande de subvention de la Facult  de Droit, Economie, Gestion.

Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :

1. d'approuver la demande de subvention attribu e   la Facult  de Droit, Economie, Gestion par la Caisse des D p ts et Consignations (CDC) pour un partenariat en faveur de la formation et l'insertion professionnelle.

Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

A Angers, le 25 avril 2018

Par d l gation et pour signature,
Le Directeur G n ral des Services
Olivier HUISMAN



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **02 mai 2018**

Copie de Libéralité CDC 2018

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		UFR DE DROIT D'ECONOMIE ET DE GESTION	
nom de la structure		Faculté de Droit d'Economie et de Gestion	Droit 90110	
	Montant	Centre financier	Observations	Date compte rendu CA
Libéralité Caisse des dépôts	2 300,00 €	90110		

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC

Paris, le 24 novembre 2017

Dossier n° : DHEC00 / TA 2017
Suivi par : Martine Quiquampoix
Tél : 01 58 50 39 50
Mail : martine.quiquampoix@caissedesdepots.fr

Recette à imputer / A 90110
Merci

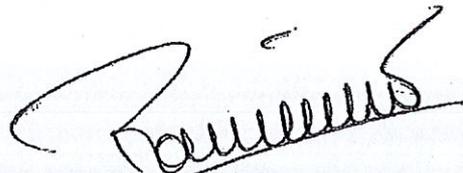
Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver en pièce jointe un versement qui traduit la volonté de la Caisse des Dépôts de soutenir les organismes avec lesquels elle souhaite engager ou développer des partenariats en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle.

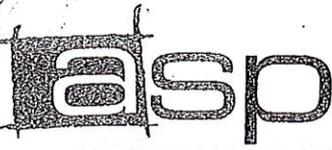
Notre Institution n'étant pas légalement assujettie à la taxe d'apprentissage, il s'agit d'une libéralité.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez joindre la **Caisse des Dépôts. Direction régionale Pays de la Loire - 26 allée François Mitterrand - CS 30605 - 49006 ANGERS Cedex 01 (Tél : 02 41 20 23 99)**, qui a choisi votre Etablissement.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.



Jacqueline POINCELET
Directrice du Pôle Politique d'emploi
et de rémunération, développement des compétences



277, rue Saint-Jacques
75005 PARIS

N° chèque : 0000311

Au Service de la Profession

Siret 788 772 366 00027 • Naf 9499Z

UNIVERSITE D'ANGERS

13, Allée François Mitterrand

49100 ANGERS

9 janvier 2018.

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons un chèque N° 0000311 d'un montant de 2300 euros, émis sur la BNP correspondant à la libéralité de la caisse de dépôts.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jean Marc CERF

Président

CHÈQUE À DÉTACHER

BNP PARIBAS

Payez contre ce chèque non endossable
sauf au profit d'un établissement bancaire ou assimilé

Deux Mille Trois Cents euros

UNIVERSITE D'ANGERS Agent comptable

€ 2300

à Paris

le 09/01/18

Payable en France Compte

ILE-DE-FRANCE INSTITUTIONS 00375 00010037643
37-39, rue d'Anjou
75008 PARIS ASP
Immeuble le Titien
48-50, rue de la Victoire
75009 PARIS

0 825 334 335